

OFFRE D'EMPLOI
Ville de Saint-Pascal
DIRECTEUR, DIRECTRICE ADJOINT(E) DU SERVICE DES LOISIRS
(Remplacement d'un congé de maternité)

Située au cœur du Kamouraska, Saint-Pascal se démarque entre autres par son paysage, ses espaces, la proximité des lieux de travail et la présence de nombreux services professionnels et gouvernementaux de même que des réseaux d'éducation et de la santé.

En plus d'être une ville dynamique qui offre à sa population le charme de la campagne, Saint-Pascal propose également à ses résident(e)s les avantages de nombreux services que l'on retrouve dans des municipalités de centralité.

Sous l'autorité du directeur du Service des loisirs, vous êtes, en tant que directeur, directrice adjoint(e) une ressource spécialisée dans l'organisation et la coordination d'activités ou d'événements à caractère récréatif, communautaire, culturel et sportif.

Rôles et responsabilités

- Planifier, coordonner, superviser, mettre en place et évaluer les programmes d'activités de nature récréative, communautaire, culturelle et sportive;
- Établir et maintenir des liens actifs avec des organismes et des partenaires qui œuvrent autant auprès de la jeunesse que des aînés, de la culture et du milieu communautaire et agir comme personne-ressource technique auprès d'eux;
- Administrer les budgets sous sa responsabilité et effectuer la gestion quotidienne des activités;
- Participer à la préparation annuelle du budget, transmettre ses commentaires et ses recommandations à son supérieur;
- Sélectionner, diriger, coordonner et évaluer les ressources humaines sous sa responsabilité;
- Faire la promotion des projets, programmes et réalisations du service auprès de la population.

Compétences et qualités recherchées

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir;
- Attitude et comportement professionnel (aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation);
- Habiletés pour la communication verbale et écrite;
- Leadership et capacité à prendre des décisions;
- Bonne capacité à gérer son stress;
- Grande disponibilité;
- Maîtrise des logiciels Excel, Word, Publisher et Internet;
- Une expérience pertinente dans l'organisation du loisir municipal, serait un atout.

Conditions de travail

Poste temporaire, 35 heures/semaine. Salaire selon la politique salariale de la Ville. Horaire de travail variable.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son curriculum vitae, **avant le vendredi 28 avril 2017, 16 h 30** par courriel à loisirs@villestpascal.com.

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter monsieur Éric Lemelin, directeur du Service des loisirs.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui posent leur candidature mais nous ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.